



Présentation de l'indicateur

Grand objectif	Thématique	Actions types
Préservation et restauration des milieux aquatiques	Restauration et entretien de la ripisylve et des berges	Elaboration d'un plan de gestion de la ripisylve et des berges Mise en œuvre d'un plan de gestion : restauration, entretien Sensibilisation des riverains à l'entretien de la ripisylve et des berges
Définition	Longueur de cours d'eau du bassin versant affecté par des aménagements induisant une banalisation du milieu aquatique, une perte de diversité d'habitat. Lit et/ou berges concernés avec distinction lit ou berges Par exemple : couverture de cours d'eau, enrochements du fond et/ou des berges, murs...	
Phénomène observé	Pression des aménagements sur les cours d'eau	
Questions évaluatives-types associées	Dans quelle mesure la procédure a-t-elle contribué à la préservation ou la restauration de la ripisylve et des berges des cours d'eau ?	

Acquisition des données

Données nécessaires	<p><u>Longueur de cours d'eau</u> avec présence de :</p> <p><u>Techniques dures</u> : enrochements, caissons végétalisés, murs, palplanches, busage, gabions ...</p> <p><u>Techniques mixtes</u> : ex. enrochements et végétalisation des talus</p> <p><u>Influence d'un barrage</u></p> <p><u>Rectification ou recalibrage</u></p> <p>Affectant le fond, 1 ou les 2 berges (si deux berges face à face, on ne compte qu'une longueur) ; que l'on soit en zone urbaine, agricole... que ce soit pour protéger de l'érosion, des inondations ...</p> <p>Inclure un linéaire équivalent de berges pour la partie de cours d'eau située dans une retenue de type barrage</p>
Echelle géographique de la donnée	Bassin versant, cours d'eau : se fixer comme limite les affluents d'ordre 2 par exemple, ou selon linéaire du programme, ou linéaire observable
Producteurs et Fournisseurs	<p>Année 0 : utiliser l'état des lieux de la procédure (études préalables), le diagnostic du plan de gestion de la ripisylve pourrait être prévu en ce sens.</p> <p>En l'absence de telles études, collecter les connaissances des agents de terrain (MISE, gardes pêche, technicien de rivière de la SP).</p> <p>Pour l'évolution : mêmes agents et consulter les dossiers Loi sur l'Eau (déclaration et autorisation) à la MISE (ou synthèse à se faire fournir)</p>
Modalités d'obtention – Coût	<p>Etude pour l'état des lieux (interne ou prestataire), à intégrer dans d'autres problématiques (plan de gestion de la ripisylve, géomorphologie... selon études à réaliser)</p> <p>Convention à établir avec la MISE pour la mise à jour</p> <p>Réunion de travail avec les gardes pêche</p>
Fréquence de mise à jour des données	Probablement annuelle à la MISE
Temps à consacrer à l'acquisition	Assez long

Production de l'indicateur

Mode de calcul – outils	<p>Si SIG : cartographier les secteurs concernés et mesurer avec l'outil SIG</p> <p>Ou faire un tableau et la somme des linéaires</p> <p>Distinguer lit et berges. Distinguer les types d'artificialisation.</p> <p>Ne pas compter les réfections d'aménagements existants sauf pour le linéaire éventuel d'extension</p>
Unité – expressions possibles	<p>Mètres ou kilomètres</p> <p>A ramener éventuellement au linéaire de masses d'eau principales et</p>

	secondaires de la DCE Distinguer les types d'aménagements : enrochements, murs, digues, palplanches, buses, dalots
Représentations possibles	Histogramme, courbe, camemberts (répartition par type) Cartographie des secteurs artificialisés
Temps à consacrer à la construction – fréquence de mise à jour de l'indicateur	Début et fin de la procédure. Envisager de collecter les données des dossiers loi sur l'eau (MISE) de manière annuelle, idem pour réunion avec agents de terrain (plus simple de se souvenir ce qui a été fait durant l'année que depuis 5 ans...)

Interprétation – Utilisations

Aide à l'interprétation :	Soustraire les secteurs éventuellement « renaturés » l'année de leur réalisation.
Tendances, évolutions	Indicateur de pression destiné à servir l'interprétation de l'indicateur d'état B11-108
Limites d'utilisation	Données relatives aux très petits ouvrages : difficiles à obtenir
Interférences possibles	Choix de la source de données implique pas de caractère exhaustif à l'échelle du BV
Indicateurs complémentaires associés	E : 108 R : 107
Situation / objectifs supérieurs	Agences de l'Eau Région RA

Pour aller plus loin ...

Bassin versant test	CR Sud Ouest Lémanique (74)
Références bibliographiques	Système modulaire gradué suisse. Module écomorphologie – cours d'eau de catégorie 3 QUALPHY Agence Rhin Meuse ROM réseau d'observation des milieux du CSP critères / fonctionnalité des milieux (/espèces piscicoles) CEMAGREF indice LIT artificialisation des cours d'eau – 1998

NB : la version finale de cet indicateur correspond à la fusion de B11-138 et B11-158. Pour le test, les 2 indicateurs initiaux étaient encore séparés, on trouvera donc deux fiches de test.

TEST : B11- 138. Linéaire de cours d'eau artificialisé

BV test : CR du Sud Ouest Lémanique (74) - 2006 à 2012 - SP : SYMASOL. M. Châteauevieux

sept-06

ACQUISITION DES DONNEES

NB : test réalisé pour tous les cours d'eau du CR

cours d'eau	état initial	année 1
	2004	2006
	km	km
Pamphiot	0.76	0.76
Fossaux	0.8	0.8
Redon	1.26	1
Foron	1.6	1.6
Vion	2.56	2.56
Dumonts	0.36	0.36
Léchères	0.8	0.8
Hermance	4.4	4.4
Total km	12.54	12.28

Commentaires

Fournisseurs : SP sur la base de l'étude piscicole réalisée pour l'état initial en 2004. Mâj faite pour le test sur la base des actions réalisées dans le cadre du CR.

Qualité des données : coût intégré dans étude préalable pour l'état initial. Gratuites pour les mâj, validées.

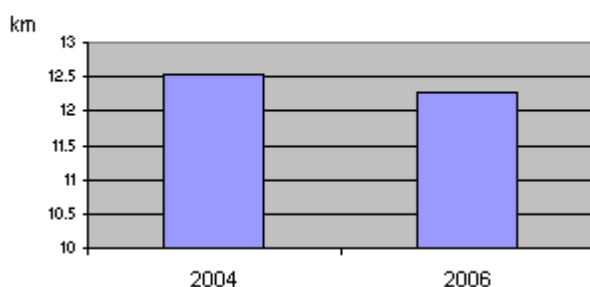
Mise à jour des données : au fur et à mesure de la réalisation des actions du CR. Prévoir de contacter la MISE et éventuellement les garde pêche pour faire le point du linéaire concerné par des travaux (autorisations, déclarations et autres...)

Difficultés rencontrées : pas de distinction entre les différentes artificialisations possibles. Pas prévu dans l'étude initiale.

Temps à consacrer : peu (30 min)

CONSTRUCTION DE L'INDICATEUR- INTERPRETATION - UTILISATION

Evolution du linéaire de cours d'eau artificialisé



Evolution de l'indicateur : le linéaire de cours d'eau artificialisé sur le périmètre du contrat de rivières, a légèrement diminué en 2 ans. L'action de restauration du Redon en est l'explication. N'ont pas été comptabilisés les travaux éventuellement engagés par ailleurs qui auraient eu l'effet inverse.

Commentaires

Difficultés rencontrées : aucune

Temps à consacrer : court (<30min pour construction et commentaires)

Valeur objectif : pas d'objectif quantifié dans ces termes pour ce CR

CONCLUSIONS DU TEST

- > Notion d'artificialisation à préciser pour que tous comptent les mêmes types d'aménagements
- > Les travaux sauvages (ex. protections de berges de brique et de broc de particuliers, travaux sans autorisations...) ne seront pas pris en compte si l'info de remontée pas à la SP
- > Pour l'état initial, intégrer ce travail dans une étude préalable (par ex. Plan de gestion de la ripisylve)
- > Pour la mise à jour, suivre les actions menées dans le cadre de la procédure par la SP, au fur et à mesure (km en + ou en -) et envisager d'interroger les garde pêche de manière annuelle (pour perdre le moins d'infos car uniquement mémoire des hommes) et la MISE (fin de procédure suffit)

TEST : B11- 158. Linéaire de berges artificialisées

BV test : CR du Sud Ouest Lémanique (74) - 2006 à 2012 - SP : SYMASOL. M. Châteaueux

sept-06

ACQUISITION DES DONNEES

NB : test réalisé pour tous les cours d'eau du CR

cours d'eau	état initial			
	enrochements km	murs km	palplanches km	buses km
Pamphiot				
Fossaux	Distinction non faite dans l'état initial du CR			
Redon				
Foron				
Vion				
Dumonts				
Léchères				
Hermance				
Total km				

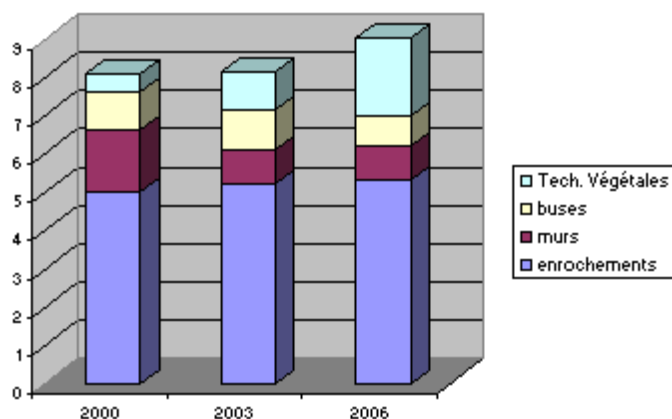
Commentaires

Fournisseurs : SP, étude préalable au CR.
Qualité des données : coût intégré dans étude préalable pour l'état initial. Gratuites pour les mäj. Validées.
Mise à jour des données : Idem B11-138
Difficultés rencontrées : pas de distinction entre les différentes artificialisations possibles. Pas prévu dans l'étude initiale.
Temps à consacrer : peu si on a les données. Un peu plus pour la mäj si recours aux données MISE et aux garde pêche

CONSTRUCTION DE L'INDICATEUR- INTERPRETATION - UTILISATION

données fictives. 30 km de rivières

Evolution de l'artificialisation des berges



Evolution de l'indicateur : le linéaire de berges artificialisées a augmenté de 900 ml en 6 ans. Les interventions ont été contenues et limitées aux besoins de protection des personnes et des biens. Les techniques végétales plus respectueuses du milieu, ont été mises en oeuvre chaque fois que possible. A l'inverse plusieurs anciens murs ont été supprimés dans les secteurs où a été affiché l'objectif de libre divagation du cours d'eau. Un tronçon a fait l'objet d'une renaturation ce qui a conduit à supprimer un endiguement.

Commentaires

Difficultés rencontrées : pas de données dans le cas du test

Temps à consacrer : court a priori

Valeur objectif : pas d'objectif quantifié dans ces termes pour ce CR. Possibilité de le définir en terme de linéaire plus naturel à atteindre par des actions de restauration, renaturation, suppression d'ouvrages...et techniques végétales.

CONCLUSIONS DU TEST

- > Notion d'artificialisation à préciser pour que tous comptent les mêmes types d'aménagements
- > Les travaux sauvages (ex. protections de berges de bric et de broc de particuliers, travaux sans autorisations...) ne seront pas pris en compte si l'info de remontée pas à la SP
- > Pour l'état initial, intégrer ce travail dans une étude préalable (par ex. Plan de gestion de la ripisylve) en distinguant cours d'eau et berges (B11-138 et 158)
- > Pour la mise à jour, suivre les actions menées dans le cadre de la procédure par la SP, au fur et à mesure (km en + ou en -) et envisager d'interroger les garde pêche de manière annuelle (pour perdre le moins d'infos car uniquement mémoire des hommes) et la MISE (fin de procédure suffit)